

PLAN SUR L'AIR

Les élus partent en guerre contre les deux-roues

Conseil de Paris

Plan sur l'air : Paris trouve le projet irrespirable !

*« Pas à la hauteur
des enjeux »*

PARIS a abondamment critiqué, hier, le plan de protection de l'atmosphère soumis aux communes, après avoir été initié par la loi sur l'air en 1996. Rédigé par la Direction régionale de l'environnement, il aura mis neuf ans à atterrir devant les élus qui l'ont globalement trouvé insuffisant, à commencer par les Verts. « C'est un document rempli de vœux pieux, sans objectifs ni ambitions. On sent bien que l'administration était forcée de le faire tellement c'est creux », commente sans ambages Denis Baupin, adjoint à la circulation. « Ce n'est pas à la hauteur des enjeux car ça ne prend pas en compte de nombreux polluants, comme les particules fines ou les gaz à effet de serre, et ne prévoit pas de restriction du trafic auto au centre de l'agglomération, là où la pollution de l'air est le plus élevée », ajoute son collègue et maire du II^e Jacques Boutault.

Les Verts ont d'ailleurs rédigé 10 des 17 amendements finalement votés pour améliorer un peu la sauce. Parmi ceux-ci, l'ouverture aux taxis et bus d'une voie dans chaque sens des autoroutes A 1 et A 3 pour relier l'aéroport de Roissy. Au premier rang des regrets de la majorité : « L'absence d'incitation à interdire les véhicules les plus polluants comme les voitures trop anciennes ou les 4 x 4, des seuils de pollution encore trop élevés avant de déclencher les mesures d'urgence, et pas assez d'importance donnée aux parkings relais et aux transports en commun », résume Denis Baupin.

« Presque neuf ans pour aboutir et quatorze ans pour arriver à des mesures concrètes ! » soupirait de son côté le président du groupe UDF, Yves Galland, qui saluait toutefois certaines dispositions comme la limite de circulation aux poids lourds non homologués.

L'UMP non plus ne s'est pas montrée emballée, Jean-Didier Berthault (XVII^e) défendant mollement le document, tandis que Roxane Decorte (UMP, XVIII^e) rappelait la promesse du maire, durant la campagne des municipales, d'en finir avec la pollution des locomotives au diesel de la gare de l'Est. Paris, qui selon Jean-François Blet (les Verts),

est avec Athènes, Cracovie et Milan la ville la plus polluée parmi vingt-cinq grandes cités européennes, a donc attribué une note proche de « zéro » à ce plan sur l'air qui sera complété, dans

quelques mois, par l'examen du plan des déplacements parisiens où, cette fois, l'exécutif entend bien imposer de nouveaux reculs à la voiture.

MARTINE CHEVALET

—Après les voitures, les deux-roues — dans le collimateur

APRÈS la limitation des voitures, grosses ou petites, des poids lourds ou poids moyens et des autocars, les deux-roues n'échapperont pas à la chasse aux pollueurs dans Paris. Ceux qui croyaient avoir trouvé dans les scooters et motos la réponse aux embouteillages et au stationnement impossible risquent de déchanter. En effet, le plan de protection de l'atmosphère (PPA), présenté hier au Conseil de Paris, propose d'inclure les deux-roues dans les véhicules interdits de circulation lors des pics de pollution. Les élus parisiens y ont ajouté leur souhait de pouvoir les interdire, en permanence et dans certains quartiers, en les rangeant au même niveau que les 4 x 4, poids lourds et véhicules surpolluants.

Denis Beaupin, adjoint vert à la circulation, rappelle que — selon une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) — les véhicules dotés de moteurs à deux temps polluent autant qu'une voiture, voire plus dans certains cas : « La seule différence est qu'ils avancent plus vite donc stagnent moins dans les embouteillages », ajoute-t-il. Quels types de deux-roues motorisés seront visés ? Rien n'est encore arrêté. Les interdictions seront progressives, et selon un calendrier qui reste à négocier.

Georges Sarre, maire MRC du XI^e a été le seul à proposer, en vain, un amendement supprimant cette menace sur les motos qui selon lui « concourent à un meilleur partage de la voirie ». Aucun autre élu n'a volé au secours des motos : « Il n'y a aucune raison que les deux-roues soient exonérés en cas de pics de pollution des mesures qui s'imposent aux autres. Et des mesures contraignantes doivent être prises

contre ceux qui roulent volontairement, avec jouissance et délectation, en échappement libre », a même commenté Yves Galland (UDF)

M.C